



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

programmation pluriannuelle de l'énergie

Question au Gouvernement n° 1438

Texte de la question

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

M. le président. La parole est à M. Anthony Cellier.

M. Anthony Cellier. Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,...

M. Éric Ciotti. Et des taxes !

M. Anthony Cellier. ...ce matin, le Président de la République a dévoilé les premières orientations de la programmation pluriannuelle de l'énergie – PPE –, qui est la feuille de route de la transition énergétique dans notre pays.

L'objectif principal est clair : diminuer la part des énergies fossiles dans notre quotidien, nos déplacements, notre habitat, ainsi que dans l'industrie. Je me permets de souligner, à ce sujet, que l'engagement de fermer les quatre dernières centrales à charbon est courageux et loin d'être anecdotique.

M. Jean-Paul Lecoq. Attendez un peu, on n'a pas fini d'en parler !

M. Anthony Cellier. Le cap est ambitieux pour les énergies renouvelables : il s'agit de multiplier par trois la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne terrestre... (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Un député du groupe LR . La multiplication des éoliennes est une catastrophe !

M. Pierre-Henri Dumont. Mettez-les à Paris, vos éoliennes !

M. Anthony Cellier. ...et de multiplier par cinq la production à partir de l'énergie solaire à l'horizon 2030.

M. Ian Boucard. Vous n'y croyez pas vous-même !

M. Anthony Cellier. Notre approche est pragmatique et responsable : quatorze réacteurs nucléaires seront fermés à l'horizon 2035, dont les deux réacteurs de Fessenheim.

Cette PPE répond aux enjeux liés à l'énergie : souveraineté et indépendance, santé, facture maîtrisée, et – bien évidemment – climat. Cette transition peut être difficile pour les Français, parce qu'elle touche leur habitat comme leurs déplacements, mais nous refusons qu'elle accentue les inégalités, que ce soit entre les citoyens ou entre les territoires : il est donc indispensable d'apporter des solutions concrètes et différenciées pour tous.

Il faut aussi que chaque responsable politique, dans cet hémicycle comme ailleurs, soit à la hauteur de cette responsabilité.

Un député du groupe LR . Ne faites pas le donneur de leçons : c'est ridicule !

M. Anthony Cellier. Mes chers collègues, il ne faut pas changer d'avis ; il ne faut pas travestir la vérité ; il ne faut pas dévier du cap.

M. Thibault Bazin. Et si le cap est mauvais ?

M. Anthony Cellier. Monsieur le ministre d'État, nous devons inventer, tous ensemble, une nouvelle façon de faire, et de faire mieux. Pouvez-vous revenir sur les mesures annoncées ce matin pour une transition qui ne doit laisser personne de côté et nous faire part des prochaines échéances ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre-Henri Dumont. Quelle est la question ?

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. En effet, le Président de la République a présenté ce matin les grandes orientations de la programmation pluriannuelle de l'énergie, cet outil privilégié dont la France s'est dotée pour relever le défi de l'énergie et du climat. Car c'est un défi que de diminuer la consommation d'énergies fossiles de 40 % d'ici 2030. C'est l'objectif précis que nous nous sommes assignés – le taux de diminution visé auparavant n'était que de 30 %.

M. Guy Teissier. Soyez sérieux !

M. Éric Straumann. Arrêtez ! Personne n'y croit !

M. François de Rugy, ministre d'État. Ce défi colossal, nous ne pourrons le relever qu'ensemble : élus nationaux, élus locaux, entreprises, citoyens, tous les acteurs devront agir, à tous les niveaux – et je suis convaincu que les Français sont prêts à être les acteurs de cette transformation extrêmement profonde. La stratégie pour la France dans le domaine de l'énergie, pour les dix années à venir, que nous avons présentée ce matin, est précise ; elle se distingue, sur ce point, des stratégies définies auparavant, bien plus floues, qui renvoyaient à plus tard les choix difficiles dont vous avez parlé. Nous avons fait, au contraire, des choix clairs et nets sur les moyens de production d'électricité.

Notre premier objectif est de développer les économies d'énergie : c'est bon pour le climat, bien sûr, mais c'est aussi bon pour l'économie française, qui dépend aujourd'hui des importations de pétrole, de gaz et de charbon, et pour les Français eux-mêmes, qui souhaitent maîtriser leur facture d'énergie.

M. Jean-Paul Lecoq. Est-ce que ce sera bon pour les multinationales françaises ? Pour Total ?

M. François de Rugy, ministre d'État . Notre deuxième objectif est de développer les énergies renouvelables, pour permettre à la France de profiter de ces technologies, de cette industrie, de cette production, sur tout notre territoire.

M. Jean-Paul Lecoq. C'est des logements sociaux qu'il faut construire sur tout le territoire !

M. François de Rugy, ministre d'État . L'éolien, l'éolien en mer, le biogaz, la production de gaz renouvelable ou le solaire photovoltaïque : autant de modes de production d'énergie qui se développeront sur tout notre territoire, au bénéfice de tous les Français. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Anthony Cellier](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1438

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 novembre 2018](#)